

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

**C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS**

VILLE DE FERMONT

Le 12 mai 2025
À une séance ordinaire du Conseil de Ville

Étaient présents :

Son honneur le maire Monsieur Martin ST-LAURENT

Et les conseillers suivants : Monsieur Bernard DUPONT, Monsieur Danny BOUCHARD, Monsieur Daniel BERGERON, Monsieur Shannon POWER, Madame Cindy VIGNOLA, Monsieur Marco OUELLET

Formant quorum sous la présidence du Maire.

Madame Marie Philippe COUTURE, directrice générale adjointe, et Madame Ève-Lyne GAGNÉ, greffière adjointe, sont aussi présentes.

ORDRE DU JOUR

1. RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
 PÉRIODE DE QUESTIONS
2. RÉSOLUTION – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX;
 PÉRIODE DE QUESTIONS
3. RÉSOLUTION – ADOPTION DES COMPTES À PAYER;
4. RÉSOLUTION POUR ADOPTER LA PERMANENCE D'UN MÉCANICIEN
 AUX SERVICES TECHNIQUES;
5. RÉSOLUTION POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ENTRETIEN
 DES GÉNÉRATRICES;
6. RÉSOLUTION POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ACHAT DE
 CASIERS POUR LE GARAGE MUNICIPAL;
7. RÉSOLUTION POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA LOCATION
 DE ROULOTTES ET TOILETTES TEMPORAIRE;
8. RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA SÉANCE.

R25-05-01

RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il EST PROPOSÉ par Madame Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par Monsieur Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que déposé, en laissant le point d'affaires diverses ouvert;

ADOPTÉE

R25-05-02

RÉSOLUTION – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 avril 2025 et de la séance extraordinaire tenue le 15 avril 2025;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Daniel BERGERON

APPUYÉ par Monsieur Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil adoptent les procès-verbaux, le tout tel que déposé;

ADOPTÉE

R25-05-03

RÉSOLUTION – ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Daniel BERGERON

APPUYÉ par Monsieur Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer datée du 30 avril 2025, au montant de **1 898 122.66 \$**, soit approuvée et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la Ville de Fermont;

ADOPTÉE

R25-05-04

RÉSOLUTION POUR ADOPTER LA PERMANENCE D'UN MÉCANICIEN AU SERVICES TECHNIQUES

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Samuel JENNISS-LAPIERRE occupe actuellement le poste de mécanicien remplaçant au sein du département des Services techniques de la Ville de Fermont;

CONSIDÉRANT QU'une période d'affichage à l'interne a eu lieu conformément aux procédures en vigueur, afin de combler le poste de mécanicien permanent ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur JENNISS-LAPIERRE répond aux exigences du poste et que sa candidature a été retenue ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Daniel BERGERON

APPUYÉ par Monsieur Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer à Monsieur Samuel JENNISS-LAPIERRE la permanence au poste de mécanicien au sein du département des Services techniques de la Ville de Fermont;

Que cette permanence prenne effet rétroactivement à compter du 22 avril 2025;

D'autoriser Madame Sarah BÉLANGER, conseillère en ressources humaines et Monsieur Olivier BOUCHARD, directeur des Services Techniques à agir aux fins des présentes.

ADOPTÉE

R25-05-05

RÉSOLUTION POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

CONSIDÉRANT QUE le contrat actuellement en vigueur pour l'entretien des génératrices de la Ville de Fermont est arrivé à échéance;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont doit assurer l'entretien préventif et correctif de ses génératrices afin d'en garantir le bon fonctionnement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont a procédé à une demande de prix par invitation (VF2025-14) auprès de deux soumissionnaires;

CONSIDÉRANT QUE seule l'entreprise Toromont a répondu à cette invitation;

CONSIDÉRANT QUE Toromont a déposé une soumission conforme au montant de 76 248,00 \$, taxes en sus, pour une période de trois (3) ans;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Danny BOUCHARD

APPUYÉ par Monsieur Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à l'entreprise Toromont le contrat pour l'entretien des génératrices de la Ville de Fermont pour une durée de trois (3) ans, au montant total de 76 248,00 \$, taxes en sus, conformément à la demande de prix VF2025-14;

D'AUTORISER Madame Naomie MCMAHON HODEBERT, directrice du service Immeubles et Projet, à signer tout document requis pour officialiser cette entente ;

D'AUTORISER Madame Sandra GAGNON, trésorière, à procéder au paiement des factures conformément aux termes du contrat conclu avec Toromont.

ADOPTÉE

R25-05-06

RÉSOLUTION POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ACHAT DE CASIERS POUR LE GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont souhaite procéder à l'achat de 26 casiers pour les besoins du garage municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont a lancé une demande de prix (VF2025-12) par invitation auprès de deux soumissionnaires;

CONSIDÉRANT QUE seule l'entreprise Perfix a soumis une offre, pour un montant total de 72 336,52 \$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de Perfix est conforme et répond aux besoins exprimés;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Bernard DUPONT

APPUYÉ par Monsieur Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à l'entreprise Perfix le contrat pour l'achat de 26 casiers destinés au garage municipal, pour un montant total de 72 336,52 \$ taxes incluses, conformément à l'offre reçue;

D'AUTORISER Madame Naomie MCMAHON HODEBERT, directrice du service Immeubles et Projet, à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de ce contrat;

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

D'AUTORISER Madame Sandra GAGNON, trésorière, à effectuer le paiement conformément aux modalités de l'offre acceptée.

ADOPTÉE

R25-05-07

RÉSOLUTION POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA LOCATION DE ROULOTTES ET TOILETTES TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont doit procéder à des travaux de rénovation au garage municipal;

CONSIDÉRANT QUE des installations temporaires sont nécessaires afin d'assurer le maintien des opérations et l'accueil des employés pendant la durée des travaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont a procédé à une demande de prix (VF2025-13) transmise à trois soumissionnaires;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont a reçu des soumissions des trois entreprises invitées;

CONSIDÉRANT QUE la soumission déposée par Alantra, au montant de 23 190 \$ taxes en sus, s'est avérée la plus avantageuse pour la Ville;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Shannon POWER

APPUYÉ par Monsieur Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer à la compagnie Alantra, le contrat pour la location de roulotte et de toilettes temporaires dans le cadre des rénovations du garage municipal, pour un montant de 23 190 \$ taxes en sus, conformément à la demande de prix VF2025-13;

D'autoriser Madame Naomie MCMAHON HODEBERT, directrice du service Immeubles et Projet, à signer tous les documents nécessaires à la conclusion et à l'exécution de ce contrat;

D'autoriser Madame Sandra GAGNON, trésorière, à effectuer les paiements selon les modalités prévues à la soumission retenue.

ADOPTÉE

R25-05-08

RÉSOLUTION FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Danny BOUCHARD

APPUYÉ par Monsieur Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 19h41

ADOPTÉE

MAIRE

GREFFIÈRE ADJOINTE